

PIGNY ■ Les travaux de rénovation se poursuivent

Visite du chantier de la mairie

À l'occasion des travaux en cours de rénovation de la mairie, mardi après-midi, le maire, Bernard Rousseau, et des adjoints ont reçu Ay-mard de Germay, président du Syndicat d'énergie du Cher (SDE 18).

La visite a porté essentiellement sur les travaux de rénovation des bâtiments de la mairie. Chantier qui a commencé en septembre.

Ces travaux, en particulier de rénovation énergétique vont permettre à la commune de bénéficier d'une infrastructure moderne, moins énergivore et surtout moins coûteuse.

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine communal, la commune a sollicité l'intervention du SDE 18 en adhérant au pack énergie en août 2016 (*).

Ainsi pour ce chantier, les travaux prévoient le remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur air/eau et le changement de l'ensemble des menuiseries.

Isolation par l'extérieur

L'isolation des murs est réalisée par l'extérieur sous bardage bois en laine de bois sur 112 m².



TRAVAUX. Il a été expliqué que le chauffage se fera par le plafond.

Ces travaux permettront à la commune d'atteindre la classe énergétique B et de réaliser une économie de plus de 62 % de ses consommations.

L'isolation de la salle des fêtes sera également refaite et l'éclairage existant sera remplacé par des leds.

Dans le cadre du pack énergie, la commune bénéficie d'un accompagnement financier de 20 % du SDE 18 : le montant de la subvention pour la salle

des fêtes s'élève à 4.065 euros.

En ce qui concerne le chantier de la mairie, la commune bénéficie de la valorisation des certificats d'économie d'énergie dans le cadre des Territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Dans ce cadre, 95 % du montant éligible seront subventionnés par le SDE 18, et un montant total de 47.567 euros pour un montant global des tra-

voux de 648.083 euros HT.

Comme la communauté de communes Terres du haut Berry a reçu pour le territoire, dans le cadre des Territoires à énergie positive pour la croissance verte, une somme de 472.000 euros, celle-ci profitera à plusieurs communes, dont Pigny. ■

(* Cette compétence s'inscrit dans une démarche de développement durable en offrant aux collectivités l'expertise, l'accompagnement et le conseil nécessaire à la conduite de leurs projets de rénovation.

LE BERRY RÉPUBLICAIN
Jeudi 1 mars 2018

